

EDITO

41^e année,

n° 127

Mai

Juin

Juillet

Août

2023

J'espère que cette période estivale, très chaude, vous aura été bénéfique. C'est sous une température encore caniculaire que la rentrée scolaire s'est effectuée.

Je souhaite à tous nos élèves, au corps enseignant et au personnel des services de l'école une excellente année scolaire.

La commune s'efforce d'aller de l'avant pour entretenir, moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre - ensemble. Comme tout un chacun, elle se trouve confrontée à l'inflation, à l'incertitude des subventions, à l'augmentation des taxes foncières par décision gouvernementale, des denrées alimentaires et de toutes les énergies. De plus elle a dû répondre à de nombreux contentieux qui impactent fortement le budget.

Cet état de faits, nous a amené à repousser à l'an prochain, certains investissements tel que le busage des fossés de la rue de Logerie.

Gérer une commune c'est faire face à la complexification incessante des normes et des procédures, à la raréfaction des moyens, à l'individualisme qui ne se soucie guère de l'intérêt général et qui parfois vire au manque de respect des personnes.

Gérer une commune demande de la résistance et un engagement de chaque instant.

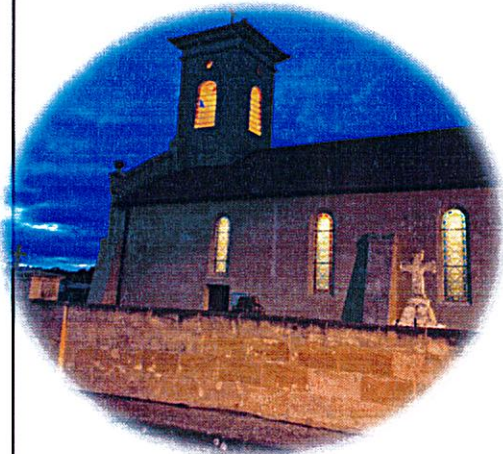
Gérer une commune demande de la cohésion sociale, de l'esprit civique, du respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Je vous encourage à vous associer à la vie de votre village. Les bénévoles des associations ont besoin de vous. J'ai eu beaucoup de plaisir à vous retrouver lors des diverses manifestations proposées, expositions, fête foraine, repas des voisins initié par le Conseil Municipal des Enfants, accueil des nouveaux habitants. Toutes furent un réel succès.

N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin. Nos échanges directs sont précieux pour associer l'action publique à vos besoins.

Au plaisir. Bien à vous

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



TRAVAUX VOIRIE

Les travaux de réfection des eaux pluviales et le reprofilage de la rue de Joliberge sont terminés.

Le pont du ruisseau de la Forêt sera restauré dès cet automne, permettant ainsi de rétablir la circulation sur cette voie.

Les travaux de busage des fossés de la rue de Logerie sont reportés à une date ultérieure.

Une nouvelle programmation de réfection des routes par la pose d'enrobé à froid sera faite avant l'hiver.



LES AMENAGEMENTS ET LES AQUISITIONS

Le POINT LECTURE sera transféré à l'étage de la mairie ce qui permettra un accès plus facile aux usagers de l'école et du service péri-scolaire.

UNE TABLETTE HACCP AU RESTAURANT SCOLAIRE

Cet équipement moderne permet de gérer l'ensemble des normes HACCP dans le but de garantir la sécurité des aliments servis : relevés de températures, plan de nettoyage, traçabilité des produits ...



LE RETOUR DES CANOËS

En concertation avec EPIDOR (organisme chargé de la gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques), un point d'accès a été créé en bordure de l'Isle. Les usagers des canoës ont pu ainsi, pendant toute la saison, reprendre la descente de notre belle rivière Isle au départ de notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Nos jeunes élues, Louna BOUTTEVILLE, Bréane MARCERON, Mélina BORDET, Léa MESTREAU, Alexia BOURREAU se sont réunies le 13 mai dernier pour préparer cette première fête des voisins.

C'est avec beaucoup de ferveur et d'enthousiasme qu'elles ont accueilli les habitants pour ce moment de convivialité.

Les projets reprendront à l'automne.

◀carte d'invitation pour la fête des voisins faite par leurs soins



LA VIE À L'ÉCOLE

Nous souhaitons la bienvenue à notre équipe enseignante : **Christelle BESSONIE, Directrice, Anaëlle SPANO et Paloma RENET.**

Notre effectif se maintient avec **57 élèves** répartis entre le CE1 et le CM2. L'école de Porchères, avec qui nous sommes en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), en accueille 50 (classes de maternelles et CP).

Notre **garderie offre un service gratuit** dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. Valérie AUDEGOND en assure la surveillance et l'animation, aidée de Mathilde DULONG aux moments d'affluence.

L'école **multisports, gratuite**, reprendra ses activités à partir du 18 septembre. Les élèves bénéficient d'une initiation à plusieurs sports en dehors du cadre scolaire et sont encadrés par Allan ESTEVE, éducateur sportif.



MUTUELLE COMMUNALE
 Votre commune se mobilise !

En signant une convention avec AXA, la Municipalité vous offre un service de qualité :

- une **complémentaire santé** modulable selon vos besoins,
- un **tarif avantageux négocié**
- une **offre simple et accessible** à tous, sans questionnaire médical
- un **accompagnement quotidien** proche de chez vous



CONTACT

Votre Conseiller, Philippe BORDAT
 06 30 95 60 61
 philippe.bordat@axa.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
ET PASSEPORT

La Mairie de SAINT SEURIN SUR L'ISLE vous accueille désormais pour l'établissement de vos cartes d'identité et passeports.

Après avoir établi votre pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr, prenez votre rendez-vous sur www.rendezvousonline.fr.



RECENSEMENT
CITOYEN OBLIGATOIRE

Cette démarche doit être accomplie en mairie entre votre 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. Elle vous sera demandée lors de votre inscription au permis de conduire, examens, concours administratifs...

Le recensement permet également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

LE BRÛLAGE
 À L'AIR LIBRE
 DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
 TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
 IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

RAPPEL

Vous risquez jusqu'à 1 an de prison et 15 000 € d'amende.

Responsable volontaire d'un feu, jusqu'à 30 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Restons vigilants

Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE



*L'égavage,
 pour la sécurité de tous et
 éviter des coupures d'électricité*

L'entreprise TRENVI va intervenir au nom d'ENEDIS pour réaliser les élagages nécessaires près du réseau basse tension.

Les travaux auront lieu du 11/09/2023 au 30/01/2024.

VOTRE RESPONSABILITÉ

Le propriétaire a la responsabilité de l'égavage des arbres plantés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou si les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Avant toute intervention, vous devez prendre contact avec Enedis et déposer une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sur

www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr.



L'ATELIER DE BRIGITTE
RÉOUVRE SES PORTES

*Cours de dessin, aquarelle,
 acrylique, huile, pastel*

Le jeudi de 14h à 16h
16h15 à 18h15

À la Maison pour Tous

Forfait de 48 € par mois pour des séances de 2 heures par semaine
 Pour tout renseignement : 06 06 94 22 62



ALERTE SMS

Ce service gratuit vous permet de recevoir des informations utiles et/ou urgentes par votre commune.

Dans le cadre du Règlement de Protection des Données, encadré par Gironde Numérique, vos données restent confidentielles.

Inscriptions obligatoires en mairie



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

LES ATELIERS DE
L'ASEPT

Reprise des ateliers proposés aux retraités dès septembre, au foyer rural, avec un atelier « mémoire »

Venez participer **GRATUITEMENT** à ces actions et partager de bons moments à la fois instructifs et conviviaux. Renseignez vous en mairie.



UNE NOUVELLE SAISON À L'A.S.A.P.

C'est l'heure de la reprise pour nos petits et grands licenciés du club !
Pour ce début de saison, nos équipes séniors A et B évolueront en D3 et D4 sous de nouvelles couleurs correspondant à l'évolution de notre club.

Nous remercions encore une fois les sponsors pour leur engagement.



Suite à l'entente des deux communes de St Antoine sur l'Isle et le Pizou, les entraînements pour l'école de football et des séniors se déroulent sur le terrain de le Pizou et les matchs ont lieux sur le terrain de St Antoine sur l'Isle.



Nos petits de l'école de foot ont repris les entraînements tous les mercredis sous la houlette de plusieurs éducateurs et leurs parents apprécient fortement ces moments collectifs. L'ASAP évoluera de la catégorie U6 à U11.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre un club sympathique avec une ambiance conviviale et plein de projet, n'hésitez pas à nous contacter !



Le Président, Nicolas HAAS
06 34 28 59 97

ACCA SOCIETE DE CHASSE

Le nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 17 juin dernier :

Président : Christophe MARTY
Vice-Présidente : Madeleine MAZEAU
Trésorier : André LARUE
Trésorier Adjoint : Thierry MARTAUX
Secrétaire : Patrick LONDEIX
Secrétaire Adjoint ; Damien FEREOLE
Membre actif : Alain JAUBERT

La chasse a ouvert le **10 septembre 2023** à 8h. La fermeture générale est fixée au **29 février 2024**. La chasse aux sangliers est ouverte depuis le 15 août et le sera jusqu'au 31 mars 2024.

Le règlement de l'AICA et l'arrêté préfectoral sont consultables sur le site internet de la commune.

Dates des lâchers : 09.09.2023 / 23.09.2023 / 07.10.2023 / 18.11.2023 / 09.12.2023 / 17.01.2024

Battues aux chevreuils : à partir du 16 septembre.

Bonne saison à toutes et tous,

Le Président, Christophe MARTY

ECURIES DE LOGERIE

Pour toute information :
Aurélie LUCBERNET
06 22 33 57 64

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE



LES FILOUS DE L'ISLE

La kermesse a été, cette année encore un grand succès, réunissant nos deux écoles sur le stade de Saint Antoine.

Nous espérons que la poursuite de nos actions permettront d'accompagner financièrement nos enseignantes dans leurs projets. N'hésitez pas à venir vers elles et à vous investir pour vos enfants !

La Présidente, Sabrina GADEAUD

LA PERCHE DE L'ISLE

Mi-juin, le concours float-tube sur l'Isle a rassemblé 16 participants. Malheureusement le poisson n'était pas au rendez-vous. Seulement deux compétiteurs, on su sortir du poisson, poisson mesuré, pris en photo et remis à l'eau.



Le 2 septembre a eu lieu le concours pêche au coup à la Petite Font.

Du 22 au 24 septembre aura lieu l'enduro carpe à la Petite Font.

Courant novembre, nous procéderons à l'alevinage. Mi-novembre, programme de nettoyage des berges de l'Isle. Prévoyez vos outils.

Le Président, Fabien BERRY